



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E186071

VALABLE JUSQU'AU 13/02/2026

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST ETIENNE 888 970 597

Siret : 888 970 597 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 850038258

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 142127013K

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 142127013K

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : FLUIDUM

12 BOULEVARD ENNEMOND RICHARD
42400 SAINT-CHAMOND

Téléphone : 04 77 22 03 77

Fax : 04 77 31 92 32

Portable : 07 86 48 23 42

Site Internet : <http://www.fluidum.fr>

E-mail : admin@fluidum.fr

Responsabilité légale :

FUTURUM INVEST (951 672 757) / BENLALA KAMEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/11/2023
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	24/09/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	26/11/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1